

Dominique JOTTREAU-AUGE, présidente de l'ARELAG
(Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes
de l'académie de Grenoble)
affiliée à la coordination nationale CNARELA
dominique.auge@ac-grenoble.fr

210 Rue du Clos Saint Jacques
73000 Chambéry

à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : soutien à la motion de la CNARELA contre le nouveau CAPES de lettres

Monsieur le Ministre,

En tant qu'association régionale pour la défense et la promotion des Langues Anciennes, nous souhaitons vous faire part de la situation alarmante de nos disciplines, alarmante et incohérente au regard des annonces faites lors du grand colloque « mondes anciens, monde moderne » de janvier 2012, où il était alors question de la place essentielle et reconnue que tiennent ces civilisations anciennes et de l'importance allouée à l'enseignement humaniste. Les horaires seraient respectés, nous a-t-on répété, et force serait faite de continuer à promouvoir, dans l'Ecole de la République, l'avenir de nos disciplines. La situation dément toutes les promesses.

L'Académie de Grenoble connaît comme ailleurs une pénurie de professeurs de Lettres classiques, ce qui multiplie les postes non pourvus et les remplacements non assurés. Cette situation de précarisation est encore aggravée par un fait nouveau. Le Rectorat de Grenoble a en effet entamé ces dernières semaines un assassinat en règle des sections de langues anciennes dans les lycées de l'académie. Après avoir favorisé le regroupement des élèves dans un lycée de bassin, pour des raisons budgétaires, il applique sans aucun discernement les règles de la sectorisation à outrance et interdit aux élèves qui le demandent de suivre l'enseignement du grec ou du latin. L'Ecole de la République à laquelle vous avez répété être attaché, interdit aux enfants qui ne sont pas nés à la bonne adresse de suivre l'enseignement de leur choix. Ce sont les sections de Grenoble, Chambéry, Annecy, Voiron, Valence... qui sont menacées de fermeture et à très court terme, les langues anciennes ne seront plus enseignées dans l'académie... Il faut réagir et adopter une politique cohérente qui respecte les engagements pris : une formation de droit dispensée à tous dans le secondaire, des étudiants de Lettres Classiques reconnus comme tels à l'Université pour préparer un CAPES clairement étiqueté.

Nous nous associons pour ces raisons à la motion de la CNARELA.

Il est absolument nécessaire que la France continue de former des élèves et des enseignants en latin et en grec. Cette tradition n'est pas un vain mot ou une concession passéiste. Les enseignants de Lettres Classiques ne cessent d'être innovants et de montrer leur attachement à transmettre aux élèves d'aujourd'hui la culture d'hier pour construire le monde de demain.

Espérant trouver auprès de vous tout le soutien nécessaire, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus profond respect, pour l'ARELAG

Madame Dominique Jottreau-Augé, Professeur agrégée de Lettres Classiques